

DEPARTEMENT
DE LA SOMME

Arrondissement
D'Amiens
Canton de Flixecourt

**Commune de
L'ETOILE**



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 Novembre 2023**

NUMERO	OBJET	DATE D'ENVOI A LA PREFECTURE
2023-39	Décision Modificative n°1	20 Novembre 2023
2023-40	Décision modificative n°2	20 Novembre 2023
2023-41	Annule et remplace la DM 2023-40	07 Décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi huit Novembre deux mille vingt-trois, seize heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 novembre 2023, en réunion extraordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur TIRMARCHE Ghislain, Le Maire.

Etaient présents : Messieurs TIRMARCHE Ghislain, DELPLANQUE Nicolas, TURQUIN Alex, DAUSSY Eric, et Mesdames CAPRON Marie, LEFEVRE Joëlle, WOJTYSIK Hélène, VOLANT Aline, DUBOS Astrid.

De N°2023-40

Absents excusés :

M DAZY Bernard qui a donné pouvoir à M. TIRMARCHE Ghislain
M HEROUART Michel qui a donné pouvoir à M. DAUSSY Eric
M DREANO Frédérique

OBJET :
DECISION MODIFICATIVE
DM2
BUDGET COMMUNE

Absents non excusés : Mme BOULINGUEZ, M DELOHEN Michel, JOZEFOWICZ Olivier.

M. DELPLANQUE Nicolas a été élu secrétaire de séance.

M. Le Maire explique à l'assemblée qu'une décision modificative doit être prise afin de régulariser les comptes.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, accepte les décisions modificatives suivantes :

- Correction d'un dépassement de crédits :
Du compte 615231 Voirie Chapitre 61 : - 35 €
Au compte 673 Charges spécifiques Chapitre 67 : +35 €
- Régularisation de comptes, pour le paiement de factures, suite au passage de la M57 et de changement de numéro de compte :
Du compte 2138 chapitre 21 : - 105.000 €
Au compte 203 chapitre 20 : + 20.000 €
Au compte 2324 chapitre 204 : + 35.000 €
Au compte 204182 chapitre 204 : + 50.000 €

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Nombre de présents : 09

Nombre de votants : 11

Fait et délibéré le : 09 Novembre 2023


Pour extrait conforme, le maire, Ghislain TIRMARCHE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 09 Novembre 2023 et de la publication le 09 Novembre 2023.

Le Secrétaire de Séance
DELPLANQUE Nicolas



Le Maire
TIRMARCHE Ghislain



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi huit Novembre deux mille vingt-trois, seize heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 novembre 2023, en réunion extraordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur TIRMARCHE Ghislain, Le Maire.

Etaient présents : Messieurs TIRMARCHE Ghislain, DELPLANQUE Nicolas, TURQUIN Alex, DAUSSY Eric, et Mesdames CAPRON Marie, LEFEVRE Joëlle, WOJTYSIAK Hélène, VOLANT Aline, DUBOS Astrid.

De N°2023-39

Absents excusés :

M DAZY Bernard qui a donné pouvoir à M. TIRMARCHE Ghislain
M HEROUART Michel qui a donné pouvoir à M. DAUSSY Eric
M DREANO Frédéric

OBJET :
DECISION MODIFICATIVE –
DM1
BUDGET EAUX

Absents non excusés : Mme BOULINGUEZ, M DELOHEN Michel, JOZEFOWICZ Olivier.

M. DELPLANQUE Nicolas a été élu secrétaire de séance.

M. Le Maire explique à l'assemblée qu'une décision modificative doit être prise afin de régulariser le compte : Dotations aux amortissements ; Il a été inscrit au compte 6817 – 042 au lieu du 6817 – 68

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, accepte la décision modificative suivante :

Compte 6817-042 : Dotations aux amortissements : - 10 €
Compte 6817-68 : Dotations aux amortissements : +10 €

Fait et délibéré le : 09 Novembre 2023

Pour extrait conforme, le maire, Ghislain TIRMARCHE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 09 Novembre 2023 et de la publication le 09 Novembre 2023.

Nombre de conseillers en
exercice : 15
Nombre de présents : 09
Nombre de votants : 11

Le Secrétaire de Séance
DELPLANQUE Nicolas

Le Maire
TIRMARCHE Ghislain



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi huit Novembre deux mille vingt-trois, seize heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 novembre 2023, en réunion extraordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur TIRMARCHE Ghislain, Le Maire.

Étaient présents : Messieurs TIRMARCHE Ghislain, DELPLANQUE Nicolas, TURQUIN Alex, DAUSSY Éric, et Mesdames CAPRON Marie, LEFEVRE Joëlle, WOJTYSIAK Hélène, VOLANT Aline, DUBOS Astrid.

De N°2023-41

Absents excusés :

M DAZY Bernard qui a donné pouvoir à M. TIRMARCHE Ghislain

M HEROUART Michel qui a donné pouvoir à M. DAUSSY Eric

M DREANO Frédérique

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE

DM1

BUDGET COMMUNE

Absents non excusés : Mme BOULINGUEZ, M DELOHEN Michel, JOZEFOWICZ Olivier.

M. DELPLANQUE Nicolas a été élu secrétaire de séance.

Annule et remplace la DE2023-40 – Pour erreur du numéro de la décision modificative : DM 2 au lieu de DM 1 –

M. Le Maire explique à l'assemblée qu'une décision modificative doit être prise afin de régulariser les comptes.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, accepte les décisions modificatives suivantes :

- Correction d'un dépassement de crédits :
Du compte 615231 Voirie Chapitre 61 : - 35 €
Au compte 673 Charges spécifiques Chapitre 67 : +35 €
- Régularisation de comptes, pour le paiement de factures, suite au passage de la M57 et de changement de numéro de compte :
Du compte 2138 chapitre 21 : - 105.000 €
Au compte 203 chapitre 20 : + 20.000 €
Au compte 2324 chapitre 204 : + 35.000 €
Au compte 204182 chapitre 204 : + 50.000 €

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Nombre de présents : 09

Nombre de votants : 11

Fait et délibéré le : 09 Novembre 2023

Pour extrait conforme, le maire, Ghislain TIRMARCHE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 09 Novembre 2023 et de la publication le 09 Novembre 2023.

Le Secrétaire de Séance
DELPLANQUE Nicolas



Le Maire
TIRMARCHE Ghislain

